



COMPTE RENDU

Objet : Conseil d'Administration – 19 mars et 20 mars 2016

Le Secrétariat Général

Liste de diffusion :
Membres du Conseil d'Administration,
Membres d'honneur
Liges
Cadres techniques
Personnel fédéral
Etienne Thobois

Le présent compte rendu a été adopté au cours de la séance du 4 juin 2016.

Présents : Jean-François Aninat, Christian Barthel, Didier Beuvelot, Pierre Chatellier, Florent Chayet, Stéphane Corvée, Julien Delmas, Malice Devergies, Jean-Paul Didier, Nathalie Huet, Isabelle Jobard, Bruno Lafitte, Eric Lissillour (le samedi), François Machavoine, Pierre-Emmanuel Panier, Weny Rasidi, Bruno Ressouche, Richard Remaud, Jean-Michel Richard, Jean-Marc Serfaty (le samedi), Bach-Lien Tran, Paul Vayssière.

Excusé(es) : Amélie Balayre, Bruno Bert, Elyane Canal, Sylvie Daurensan, Magali Godin, Patrice Lannoy, Florine Leroy, Marie-Christine Leroy, Eric Lissillour (le dimanche), Rémi Mifsud, Hongyan Pi, Jean-Marc Serfaty (le dimanche), Monique Wahlen.

Siège fédéral : Philippe Limouzin (DTN), Pascal Bildstein (DC), Céline Berton (DA), Alicia Volant (DF), Karine Lévêque (AD).

Sujets à l'ordre du jour

1. Communication du Président..... *Richard Remaud*

2. Communication du DTN Adjoint *Fabrice Vallet*
 - 2.1 La construction des performances

- 2.2 Le développement
- 3. Secteur Projet 2020 *Stéphane Corvée*
 - 3.1 Stratégie de formation des dirigeants
 - 3.2 Avenir de la section CoSMoS de la FFBAD
- 4. Secteur Administratif *Jean-François Aninat*
 - 4.1 Validation du CR du CA du 30 janvier 2016
 - 4.2 Election du Secrétaire Général Adjoint
 - 4.3 Instruction campagne électorale
 - 4.4 Statuts et Règlements administratifs
 - 4.5 Ordre du jour de l'AG du 23 avril 2016
 - 4.6 Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage
 - 4.7 Acquisition de locaux
 - 4.8 Point d'information sur les élections des délégués du personnel
- 5. Secteur Financier *Christian Barthel*
 - 5.1 Arrêté des comptes 2015
 - 5.2 Budget prévisionnel 2016 rectifié
 - 5.3 Règlement financier
- 6. Secteur Vie Sportive *François Machavoine*
 - 6.1 Proposition de dénomination du France Finances
 - 6.2 Classement
 - 6.3 Championnat de France Jeunes 2017
 - 6.4 Interclubs nationaux
 - 6.5 Mutations
 - 6.6 Circuit FFBaD
 - 6.7 Codes de conduite
- 7. Secteur Communication / Marketing / Événementiel *Pascal Bildstein*
 - 7.1 Point Championnats d'Europe
 - 7.2 Point kits de communication
- 8. Questions diverses

8.1 Débat exploratoire sur la candidature de la France au circuit Superseries pour la période 2018-2021

Nombre de votants le 19 mars 2016 : 21 votants

Nombre de votants le 20 mars 2016 : 19 votants

1. Communication du Président

Le président revient sur la magnifique médaille d'argent obtenue par l'équipe de France masculine aux Championnats d'Europe à Kazan, première médaille européenne, ainsi que sur la victoire du double hommes minime et félicite l'ensemble des joueurs concernés et le staff.

Rappel du décompte : J-37 des Championnats d'Europe en Vendée.

Puis il fait un retour sur ses différents rendez-vous :

- **Ministères (suite au remaniement ministériel)**
 - Rencontre avec les nouveaux membres de cabinet et les ministres
 - Rendez-vous avec Patrick Kanner sur la filière économique (travaux avec Chabanne, Paris terrain de Jeux, rendez-vous Colisée, rendez-vous à Lyon, table rondes des Républicains)
 - Rencontre avec Thierry Braillard concernant le suivi des Grands Evénements Sportifs Internationaux organisés en France dont il a désormais la charge. Sa présence aux CE2016 est confirmée. Prépositionnement de la fédération pour la CO 2017-2020.
 - Annonce du Plan 2024+
 - Ouverture d'une relation directe avec Babolat via Thierry Braillard
 - Réserve parlementaire

- **Divers**
 - Présence au CA de l'INSEP le 8 mars : inauguration de la mise en place d'un lieu unique
 - CA du CREPS de Voiron – Pose de la première pierre lundi 21 mars. Volonté de créer un cluster Badminton

- **Paris 2024**
 - Le logo a été dévoilé
 - Présentation du premier projet orienté jeunesse et héritage - première fois, rencontre de toutes les fédérations internationales en présence des fédérations nationales
 - Présentation du projet Equipement badminton

- Salle temporaire au Bourget
- Les JO laisseraient un héritage matériel avec la maison du Badminton, et immatériel avec :
 - Le niveau de jeu
 - Le développement de salles spécifiques
 - La diffusion du badminton dans toutes les écoles primaires
- CNOSF
 - Création de groupes de travail sur
 - L'Economie Sociale et Solidaire dans le sport porté par JJ Amsellem
 - Le certificat médical : rendez-vous avec Valérie Fourneyron – Validation d'un VIDAL du Sport
 - Les conférences des présidents de fédération sont devenues mensuelles
- Relations internationales
 - BWF : la visite de Poul-Erik Høyer est espérée sur les CE2016
- Rendez-vous divers
 - Avec Pierre-Yves Bournazel de la région Ile de France
 - Avec Jean-François Martins
 - Pour les IFB
 - Pour la maison du Badminton
 - Pour Paris Terrain de Jeux
 - Plusieurs interviews
 - Calage RH et finances
 - Avec la ligue Ile de France pour le Fit'minton
- Réunions
 - Un Bureau Fédéral
 - Une AG en Pays de la Loire

2. Communication du Directeur Technique National

2.1 Construction de la performance

Le DTN revient également sur les médailles obtenues aux Championnats d'Europe et dit toute sa satisfaction.

Présentation de la carte des Dispositifs Avenir et des Clubs Avenir prouvant le maillage territorial progressif et l'implication des ligues et des comités.

Point sur le classement des joueurs à J-37 des CE2016 et J-139 des JO :

- Brice frôle la tête de série pour les JO mais sera tête de série 6 au CE.
- Thomas serait qualifié aux JO en cas d'absence de Brice.
- Delphine fait la course avec 5 autres filles pour la qualification.
- Le double hommes Baptiste-Ronan est 10^{ème} paire européenne ; retour de Baptiste sur les cours suite à sa blessure.
- Le double dames continue son bout de chemin
- Le double mixte Ronan-Emilie est actuellement premier remplaçant pour les Jeux, en concurrence avec une paire russe. Ils sont tête de série aux CE2016

Le DTN souligne la qualité désormais atteinte à l'entraînement à l'INSEP et la volonté des athlètes de ne pas rater leurs séances. Une grande motivation des joueurs est palpable et le travail se fait dans une ambiance sereine.

Point sur les résultats des Championnats d'Europe Cadets.

2.2 Le développement

- Service Civique :

2 services civiques vont rejoindre la fédération.

Plusieurs ligues ont sollicité la fédération pour obtenir des services civiques

- Plan Citoyen
 - Mise en ligne sur le site internet de la fédération
 - Concours ouvert aux lycéens présentant des dossiers TPE sur le thème du Badminton dans les QPV
 - APPELS : définition de sites pilotes (Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux et St-Ouen) – journée d'information citoyenne – démarche d'information et de diffusion durant les IFB

3. Secteur Projet 2020

3.1 Stratégie de formation des dirigeants

Suite à sa première diffusion, quelques modifications ont été apportées.

Constat : peu d'attrance des dirigeants à se former, risque que la réforme territoriale engendre des doublons de missions.

Plusieurs types de dirigeants identifiés :

- Les nouveaux dirigeants
- Les dirigeants de petites structures
- Les dirigeants de structures dont le projet est tourné vers l'emploi
- Les groupements d'employeurs
- Les dirigeants de ligues, de comités ...

Souhait de mise en ligne d'une plateforme dédiée sur le site fédéral.

Le premier vice-président souligne que le travail engagé fait partie d'une démarche nouvelle ; une vraie réflexion a été menée et il est nécessaire que chacun se sente concerné.

3.2 Avenir de la section CoSMoS de la FFBAD

Point sur la section CoSMoS de la FFBAD : le constat est fait de la grande difficulté à la faire vivre. Le CoSMoS a, de son côté, réfléchi et proposé aux fédérations rencontrant le même souci, de dissoudre la section et nommer un référent national qui ferait redescendre toutes les informations.

Suite à ce constat, deux solutions sont proposées :

- Dissoudre la section de la FFBAD et fonctionner avec un coordinateur fédéral en lien avec le chef de projet 2020 en créant une cellule de veille composée de 4 élus
- Conserver la section en l'état

Il est donc proposé de dissoudre la section CoSMoS de la FFBAD.

■ **Vote n° 1 : Dissolution de la section CoSMoS de la FFBAD**
Nombre de votants : 21 voix / **18 voix pour, 1 abstention et 2 non votants**
La dissolution de la section CoSMoS de la FFBAD est adoptée à la majorité.

4. Secteur Administratif

4.1 Validation du compte-rendu du CA du 30 janvier 2016

Suite à sa diffusion, aucune remarque n'a été formulée.

■ **Vote n° 2 : Validation du compte-rendu du CA du 30 janvier 2016**
Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour et 2 non-votants**
Le compte-rendu du CA du 30 janvier 2016 est validé à la majorité

4.2 Election du Secrétaire Général Adjoint

Suite à la démission de Bruno Bert de son poste de Secrétaire Général Adjoint de la FFBAD, une élection d'un remplaçant est proposée.

L'appel à candidature a lieu au cours de la séance : Jean-Michel Richard est candidat.

■ **Vote n° 3 : Candidature de Jean-Michel Richard au poste de secrétaire général adjoint**
Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 2 abstentions**
La candidature de Jean-Michel Richard au poste de Secrétaire Général Adjoint est validée à la majorité

4.3 Instruction Campagne Electorale

Présentation de l'instruction sur la campagne électorale par le secrétaire général : l'ensemble des éléments ayant déjà été voté au travers du budget.

■ **Vote n° 4 : Validation de l'instruction relative à la campagne électorale**
Nombre de votants : 21 voix / **16 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions**
L'instruction relative à la campagne électorale est validée à la majorité.

4.4 Statuts et règlement intérieur

Présentation, par le secrétaire général, des modifications proposées pour les points 4.2.8 à 4.2.13 du règlement intérieur

Plusieurs remarques sont émises concernant le vote relatif à la légitimité des listes candidates évoqué au point 4.2.13.

Il est donc proposé de voter, dans un premier temps, l'ensemble des modifications à l'exception du point 4.2.13.

■ **Vote n° 5 : Validation des modifications le règlement intérieur**
Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.**
Les modifications du règlement intérieur, à l'exception du point 4.2.13 sont validées à la majorité.

Puis il est proposé de voter pour les modifications du point 4.2.13

■ **Vote n° 6 : Validation des modifications du point 4.2.13**
Nombre de votants : 21 voix / **15 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.**
Les modifications du point 4.2.13 du règlement intérieur sont validées à la majorité.

Présentation des propositions de modification des statuts et notamment du barème des délégués aux AG des comités.

■ **Vote n° 7 : Validation du barème des voix des délégués des comités lors des AG avec une application au 1^{er} janvier 2017**
Nombre de votants : 21 voix / **20 voix pour et 1 abstention.**
Les modifications du point 4.2.13 du règlement intérieur sont validées à la majorité.

Ce point sera également soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2016.

Présentation du point concernant le barème des délégués aux AG de ligues. Deux propositions ont été présentées lors de la séance du 30 janvier 2016 et le vote a été reporté afin d'affiner les propositions et de trouver des solutions.

Après réflexion et étude d'un autre barème, il semble opportun de sursoir à cette réforme et maintenir le barème actuel.

Il est proposé la création d'un groupe de travail mixte CPL-CA afin d'étudier une solution convenant à la représentation des territoires aux AG de ligues.

Plusieurs remarques sont émises sur ce sujet.

■ **Vote n° 8 : Création d'un groupe de travail sur le barème des voix des délégués des ligues lors des AG**
Nombre de votants : 21 voix / **18 voix pour, 2 contre et 1 abstention.**
La création d'un groupe de travail sur le barème des voix des délégués aux AG de ligues est validée à la majorité.

Présentation du point concernant le barème des délégués aux AG fédérales.
Il est proposé de ne pas modifier ce barème.

Des remarques émanent concernant le budget des assemblées générales de la FFBaD.

Présentation du point concernant le projet d'instruction sur la saison sportive. Un décalage de la date du début de saison au 1^{er} août est proposé.

Vote n° 9 : Validation de l'instruction relative à la modification de date de début de saison sportive

Nombre de votants : 21 voix / **18 voix pour, 1 abstention et 2 non-votants.**

L'instruction relative à la modification de date de début de saison sportive est validée à la majorité.

Présentation du point concernant la validation des relevés de décisions et d'information des bureaux fédéraux. Il a été demandé que les RDI se transforment en comptes-rendus et qu'ils soient validés

Vote n° 10 : Ajout au règlement de l'adoption et la diffusion des RDI des bureaux précédents en début de chaque bureau.

Nombre de votants : 21 voix / **21 voix pour.**

L'ajout au règlement intérieur de l'adoption et la diffusion des RDI des bureaux précédents en début de chaque bureau est validé à l'unanimité.

4.5 Ordre du jour de l'AG du 23 avril 2016

Présentation de la proposition d'ordre du jour de l'assemblée générale du 23 avril 2016 et présentation de l'hôtel et de l'ICAM, lieu de tenue de l'AG.

Des questions sont posées sur le rapport des commissions et les questions diverses. Le président précise que la FFBaD est une des fédérations dont l'AG est la plus longue, la majeure partie des autres fédérations concentrant leurs travaux sur une demi-journée. L'autre demi-journée étant consacrée à des travaux en ateliers.

Un débat a lieu concernant l'inclusion de la mise à disposition du président dans le vote du budget.

Vote n° 11 : Validation de l'ordre du jour de l'AG du 23 avril 2016

Nombre de votants : 21 voix / **20 voix pour et 1 abstention.**

L'ordre du jour de l'assemblée générale du 23 avril 2016 est validé à la majorité.

Proposition de la date de l'assemblée générale 2017 : la date du samedi 22 avril 2017 est proposée.

Vote n° 12 : Validation de la date du 22 avril pour l'assemblée générale 2017

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour et 2 non-votants.**

La date du 22 avril pour l'assemblée générale 2017 est validée à la majorité.

4.6 Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage

Suite à la sortie de 2 décrets en janvier 2016 relatifs aux sanctions disciplinaires relatives à la lutte contre le dopage, il est obligatoire de modifier notre règlement en conséquence.

- **Vote n° 13 : Modification du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage**
Nombre de votants : 21 voix / **20 voix pour et 1 abstention.**
La modification du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage est adoptée à la majorité.

Ce point sera également soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2016.

4.7 Acquisition de locaux

Présentation de la proposition d'acquisition de locaux de stockage dans l'immeuble abritant le siège fédéral. Les lieux initialement choisis pour lesquels l'acquisition avait été validée lors de l'AG se révèlent insalubres et la FFBaD s'est vu proposer d'autres locaux pour un montant total de 5614€.

- **Vote n° 14 : Acquisition de locaux de stockage**
Nombre de votants : 21 voix / **21 voix pour.**
L'acquisition de locaux de stockage est validée à l'unanimité.

Ce point sera également soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2016.

4.8 Point d'information sur les élections des délégués du personnel

Présentation de la note relative à la mise en place des élections des délégués du personnel.

5. Secteur Financier

5.1 Arrêté des comptes 2015

Présentation de l'arrêté des comptes 2015 par le trésorier général

- **Vote n° 15 : Approbation de l'arrêté des comptes 2016**
Nombre de votants : 21 voix / **21 voix pour.**
L'arrêté des comptes 2015 est validé à l'unanimité.

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2015 au report à nouveau

- **Vote n° 16 : Affectation du résultat 2015**
Nombre de votants : 21 voix / **21 voix pour.**
L'affectation du résultat de l'exercice au report à nouveau est validée à l'unanimité.

Ces points seront également soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2016.

5.2 Budget prévisionnel 2016 rectifié

Présentation des modifications du Budget prévisionnel 2016 par le trésorier général

■ **Vote n° 17 : Approbation du budget prévisionnel 2016 rectifié**

Nombre de votants : 21 voix / **20 voix pour et 1 abstention.**

Le budget prévisionnel 2016 rectifié est adopté à la majorité.

Ce point sera également soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2016.

5.3 Règlement financier de la FFBAD

Présentation du règlement financier par le trésorier général

■ **Vote n° 18 : Approbation du règlement financier de la FFBAD**

Nombre de votants : 21 voix / **21 voix pour et 1 abstention.**

Le règlement financier de la FFBAD est validé à la majorité.

6. Secteur Vie Sportive

6.1 Proposition de dénomination du France Finances : « Championnat de France des Finances – Pascal Robinson »

Suite au décès de Pascal Robinson dans l'exercice de ses fonctions, il est proposé de donner son nom au Championnat de France des Finances auquel il participait et gagnait régulièrement.

■ **Vote n° 32 : Dénomination du France Finances**

Nombre de votants : 20 voix / **20 voix pour.**

La proposition de dénomination du France Finances « Championnat de France des Finances – Pascal Robinson » est validée à l'unanimité.

6.2 Classement

Suite à la réunion du groupe de travail Classement qui a eu lieu le vendredi 5 février à Rouen, présentation des propositions d'évolution du classement par le vice-président à la Vie Sportive :

Autour du classement :

- Matches et tableau « trans-genre » : les points seront attribués à la catégorie du vainqueur

■ **Vote n° 19 : Validation de l'attribution des points à la catégorie vainqueur**

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour et 2 abstentions.**

L'attribution des points à la catégorie vainqueur pour les compétitions « trans-genre » est validée à la majorité.

- Changement de classification P1/P2/P3 en P10/P11/P12

■ **Vote n° 20 : Validation du changement de classification des catégories P**

Nombre de votants : 21 voix / **20 pour et 1 abstention.**

Le changement de classification des catégories P est validé à la majorité.

- Suppression de l'affichage de la cote FFBaD pour les poussins, affichage du rang, affichage des résultats des matchs

Vote n° 21 : Validation de la suppression de l'affichage de la cote FFBaD pour les poussins

Nombre de votants : 21 voix / **18 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.**

La suppression de l'affichage de la cote FFBaD pour les poussins est validée à la majorité.

- Changement dans le RGC ouverture des tableaux Senior à la catégorie Minime au lieu de benjamin

Vote n° 22 : Validation de modification du RGC concernant l'ouverture des tableaux Senior à la catégorie Minime

Nombre de votants : 21 voix / **11 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions.**

La modification du RGC concernant l'ouverture des tableaux Senior à la catégorie Minime est validée à la majorité.

Chacun a pu s'exprimer sur ces sujets.

A l'intérieur du classement :

Présentation des forces et faiblesses.

- Article 2.2.1. Cohérence de classement entre disciplines

Il est préconisé de passer à 2 séries d'écart, contre 1 aujourd'hui, entre les différentes disciplines.

Vote n° 23 : Validation du passage de 1 à 2 séries d'écart de classement entre les disciplines

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 abstention et 1 non-votant.**

Le passage de 1 à 2 séries d'écart de classement entre les disciplines est validé à la majorité.

- Article 2.2.2. Spécificité de la descente

L'érosion de descente de classement est trop lente actuellement, ceci risquant d'induire de fortes aberrations.

Il est préconisé de passer de modifier l'article en passant de cinq à trois dernières années.

Vote n° 24 : Validation de la proposition de passage de 5 à 3 ans pour la descente de classement

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 abstention et 1 non-votant.**

Le passage de 5 à 3 ans pour la descente de classement est validé à la majorité.

- Article 3.3. Résultats pris en compte

Il est proposé de 8 à 6 résultats pris en compte pour l'établissement du CPPH.

Vote n° 25 : Validation du passage de 8 à 6 résultats pris en compte pour l'établissement du CPPH

Nombre de votants : 21 voix / **17 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention et 1 non-votant.**

Le passage de 8 à 6 résultats pris en compte pour le CPPH est validé à la majorité.

- Article 3.4. Protection contre les performances exceptionnelles

Il est proposé de modifier « performances exceptionnelles » en « résultats hors normes ».

Vote n° 26 : Validation de la modification de « performances exceptionnelles » en « résultats hors normes » de l'article cité

Nombre de votants : 21 voix / **19 voix pour, 1 abstention et 1 non-votant.**

La modification de « performances exceptionnelles » en « résultats hors normes » est validée à la majorité.

Concernant les coefficients à appliquer aux différentes compétitions, des tests sont encore en cours.

6.3 Championnats de France Jeunes 2017

Présentation du bilan de la formule actuelle du championnat de France et analyse.

La limitation des tableaux à 16 joueurs empêche ceux qui voudraient se projeter dans une logique de performance. Egalement, le directeur de la performance souhaite élargir la base de jeunes pouvant prétendre au niveau national afin d'accroître la concurrence et de faire progresser les meilleurs d'entre eux.

Aussi, avec la réforme territoriale, il est nécessaire de rendre leur importance aux Championnats Régionaux Jeunes et de qualifier les champions régionaux au Championnat de France.

Il est donc proposé de valider le principe d'élargissement du nombre de participants au CDF Jeunes dès la rentrée prochaine selon les critères décrits.

Un débat a eu lieu et chacun a pu s'exprimer sur le sujet. Il est précisé qu'un livret d'accompagnement sera rédigé et le cahier des charges de la compétition sera allégé en conséquence.

Le règlement définitif sera proposé au CA du mois de juin.

Vote n° 27 : Validation du principe général d'élargissement du nombre de participants aux Championnats de France Jeunes 2017

Nombre de votants : 21 voix / **15 voix pour, 1 voix contre et 4 abstention et 1 non-votant.**

Le principe général d'élargissement du nombre de participants aux Championnats de France Jeunes 2017 est validé à la majorité.

6.4 Interclubs nationaux

Le travail sur les Interclubs continue.
Présentation des propositions de modifications des articles concernés.

■ **Vote n° 28 : Modification des articles du règlement des Interclubs nationaux**
Nombre de votants : 21 voix / **17 voix pour, et 3 abstentions et 1 non-votant.**
Les propositions de modifications des articles du règlement des Interclubs Nationaux sont validées à la majorité.

6.5 Mutations

Présentation de la note sur le règlement des mutations spécifiques aux ICN permettant une application sans ambiguïté des éventuelles carences

■ **Vote n° 29 : Mutations**
Nombre de votants : 20 voix / **19 voix pour et 1 abstention.**
Les propositions de modifications du règlement des mutations spécifiques aux ICN sont validées à la majorité.

6.6 Circuit FFBaD

Présentation du bilan après la 6^{ème} étape : bilan largement positif. Les organisateurs sont très intéressés par l'obtention du label fédéral.

Il est proposé de poursuivre l'expérience d'une année en procédant à quelques ajustements de l'article 6. Compétition

■ **Vote n° 30 : Prolongation d'une année du test pour le circuit Elite**
Nombre de votants : 20 voix / **18 voix pour, 2 voix contre.**
La prolongation d'une année test pour le circuit Elite FFBaD est validée à la majorité.

6.7 Codes de conduite

Présentation des propositions de modifications du code de conduite des joueurs suite à l'établissement des nouvelles dispositions édictées à l'international par la BWF : obligation des joueurs à participer à la remise des récompenses.

■ **Vote n° 31 : Modification du code de conduite**
Nombre de votants : 20 voix / **20 voix pour.**
Les propositions de modifications du code de conduite des joueurs sont validées à l'unanimité.

7. Secteur Communication / Marketing / Événementiel

7.1 Point Championnats d'Europe

J-37 de l'événement.

Une grosse réunion des chefs de secteur s'est déroulée en Vendée.

Point sur le plan de communication :

- annonce de la sélection équipe de France
- communication spécifique à J-30
- inauguration de l'exposition sur le Badminton au sein de Ministère des Sports le 13 avril
- présentation du tirage au sort le 12 avril : une première en badminton. Mise en scène avec retransmission en direct avec Badminton Europe. Tirage au sort électronique à l'aide d'un logiciel.
- point presse à l'INSEP
- conférence de presse la veille de la compétition le 25 avril au Vendéspace

Le plan de communication s'articule avec des partenariats médias : lequipe21, Radio France, France Bleue, Ouest France ... et une campagne d'affichage avec le réseau vendéen.

L'affiche vient d'être validée avec en visuel, des joueurs français en tenue équipe de France.

La production télé est à double vitesse ; elle pourra évoluer en fonction des résultats des français. Principal partenariat avec l'Equipe 21 (+de 200 000 euros)

Point sur les plans d'animation territoriaux : 4 plans dont les 3 suivants :

- plan d'animation scolaire avec près de 2000 enfants présents répartis sur 3 jours : passage au badminton expérience, rencontre avec des arbitres, présence en salle pour assister aux matches.
- plan « Tous prêts » : 800 places achetées par le ministère réparties, par la DRJSCS de Nantes dans les QPV de certaines villes des Pays de la Loire mais aussi de Bretagne, en fonction des projets qui seront présentés.
- Plan AEFÉ : un tournoi scolaire sera organisé à Nantes fin avril, avec des élèves venant de Riga, Barcelone

Point sur la présentation sportive en partenariat avec Mégaphone : 2 écrans géants, entrée des joueurs par un tunnel, exploitation de la salle avec un show sons et lumières.

Une soirée de gala sera organisée le samedi soir afin d'accueillir des personnalités.

Point sur les bénévoles : la sélection est compliquée car les vendéens ne sont pas en vacances à cette période. 42 juges de lignes retenus.

Point sur le programme de partenariat : pas de partenariat titre mais plusieurs petits partenaires : Isoxan, Yonex... plus des partenariats avec des fournisseurs de cidre, de chocolat, de voitures, de restauration.

Point sur le village des exposants avec la présence d'un stand Babolat.

Point sur la sécurité : le Directeur de la Communication rappelle que la France est toujours en état d'urgence. Des mesures exceptionnelles seront prises induisant des coûts plus importants que ceux prévus initialement. Quelques délégations dites « sensibles » seront présentes : Israël, la Russie, l'Ukraine.

Le conseil départemental accompagne également la fédération au travers de la mise à disposition de la salle, des équipements, du personnel pour l'assemblée générale de la fédération.

7.2 Point kits de communication

Il est proposé une augmentation du tarif des kits de communication (objets promotionnels adressés aux clubs) notamment pour couvrir une partie des frais d'envoi, suite à l'augmentation des tarifs postaux. L'an dernier, 224 kits ont été envoyés aux clubs.

Création de kits à destination des comités.

Les kits 2016 seront composés, entre autres, de porte-clés, de règles, de marques-pages, d'étiquettes bagage, de stylos Yonex... Proposition de tarifs à 25€ pour les clubs et 65€ pour les comités. Ils ne comprendront pas de bracelets.

Des remarques sont faites sur le manque de communication sur ces kits auprès des clubs.

8. Questions diverses

8.1 Débat exploratoire sur la candidature de la France au circuit Superseries pour la période 2018-2021

Présentation de la note relative au cycle 2018-2021 des Superseries : suite à la réunion des organisateurs tenue en Malaisie, la BWF a présenté son projet de nouvelle pyramide des événements :

- 1 tournoi – le Superseries Finals à 1 500 000 \$ de prize money
- 2 ou 3 tournois – Superseries 1000 à 1 000 000\$ de prize money
- 5 tournois – Superseries 500 à 700 000\$ de prize money
- 7 tournois – Superseries 250 à 350 000£ de prize money
- 15 tournois – World Series 125 à 150 000\$ de prize money
- 10 tournois – World Series 50 à 75 000\$ de prize money

La fédération a, depuis 3 ans, montré un réel intérêt à organiser des grands événements internationaux afin de positionner la France comme un acteur majeur du Badminton mondial.

Depuis 2008, la fédération a su démontrer sa capacité à organiser un Superseries, tout en développant chaque édition et en maîtrisant son investissement financier.

Afin de poursuivre et confirmer la stratégie événementiel de la FFBaD, il est recommandé de maintenir les Internationaux de France dans le circuit SuperSeries et de déclarer l'intérêt de la FFBaD en ce sens à la BWF d'ici fin mars.

Les nouveaux cahiers des charges des compétitions seront publiés par la BWF en mai 2016. Les candidatures des fédérations se feront de mai à septembre 2016. Enfin, en novembre 2016, la sélection des pays hôtes sera dévoilée par la BWF.

Le service communication recommande au CA de la FFBaD de déclarer son intérêt pour les niveaux 500 et 250 de la nouvelle pyramide pour le cycle 2018-2021.

Un débat a eu lieu et chacun a pu s'exprimer sur le sujet. Il apparaît que tout le monde s'accorde à dire qu'il serait incompréhensible que la FFBaD ne se positionne pas pour ce prochain cycle ; toutefois des remarques apparaissent concernant l'impact de cette décision qui incombera aux membres du conseil d'administration de la prochaine olympiade.

Le président précise que si la FFBaD faisait le choix de conserver l'équivalent actuel des IFB, c'est à dire se positionner sur le Superseries 250, nous n'aurions pas la certitude d'accueillir tous les joueurs top mondiaux.

Egalement, le directeur de la communication ajoute que le montant actuel des prize money pour les IFB était de 275 000\$ en 2015, sera de 300 000\$ en 2016 et de 325 000\$ en 2017, ceci étant déjà acté depuis la signature du cycle 2014-2018. Aujourd'hui, les dépenses des IFB sont maîtrisées.

Enfin, les droits télé vont augmenter de façon très importante et le retour de la BWF sera de fait plus important lui aussi.

Il est noté aussi qu'un autre événement est déjà organisé en France avec l'Orléans International Challenge.

Il est proposé de se positionner sur l'organisation d'un Grand Prix ou un Grand Prix Gold.

Le président va demander au service Communication d'étudier les différentes possibilités de candidatures sur un ou deux tournois.

Le président rappelle l'importance d'un partenaire titre pour l'organisation de ces grands événements.

Vote n° 33 : Validation du principe de candidature de la France à l'organisation des Superseries 2018-2021

Nombre de votants : 19 voix / **19 voix pour.**

Le principe de candidature de la France à l'organisation des SuperSeries 2018-2021 est validé à l'unanimité.

Le positionnement concernant le niveau d'engagement de la FFBaD fera l'objet d'un vote lors de la prochaine séance du conseil d'administration en juin 2016, après retours des éléments précis du service communication et de la BWF.

Conclusion par le président

Le président informe de la candidature officielle de Paris aux JO 2024 avec un premier dossier déposé le 17 février 2016, le second dossier le sera le 7 octobre 2016 et le troisième dossier sera déposé le 3 février 2017.

D'ici là, beaucoup d'actions seront mises en place et les acteurs du sport seront amenés à se mobiliser. Un débat est ouvert sur le GIP et chacun est invité à y participer.

Le président remercie tous les membres du conseil d'administration de leur présence, de la qualité des débats et de leur investissement pour le badminton français.

Fin de la séance à 12h dimanche 20 mars.